

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20170405-D2017-25-DE
Date de télétransmission : 10/04/2017
Date de réception préfecture : 10/04/2017

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2017-25 en date du 05/04/2017 concernant les subventions attribuées pour l'année 2017 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 05 avril 2017, à 19H30, suivant convocation en date du 30 mars 2017, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Roger DESROCHE, Thierry ARMAND, Marc DUBREUIL, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Dominique GILLES, Sylvie ALAMARGOT, Jean-Claude LEBLOIS, Pascal BABAUDOU, Christine CASTANET.

Représentés : M. Michel JACQUET, procuration à M. Dominique GILLES ; Mme Christelle LATOUR, procuration à Mme Christine CASTANET.

M. Pascal BABAUDOU été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	2	11	13	13	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les subventions de l'année 2017 :

BENEFICIAIRES	Montant
ACCA de La Geneytouse	200,00 €
Comité des Fêtes de La Geneytouse	5200,00 €
La Tirelire	160,00 €
Comité départemental de lutte contre le cancer	60,00 €
FNATH	50,00 €
C.C.J.A.	50,00 €
Amicale des pêcheurs de St Léonard	50,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Léonard	50,00 €
Comice agricole de St Léonard	80,00 €
Comité d'organisation des journées promotionnelles de la viande bovine	120,00 €
Foyer socio-éducatif du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Association sportive du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Foyer rural de St Léonard	860,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	150,00 €
Comité de Jumelage Noblat Aigues Vives	445,00 €
Conciliateurs de justice	50,00 €
Jeunesse Musicale de France St Paul	50,00 €
TOTAL	7775,00 €

A La Geneytouse, le 07 Avril 2017

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 10 avril 2017.